

Comité Régional d'Équitation Provence

Commission Western

298, Avenue du Club Hippique

13 090 Aix en Provence

### **Compte rendu de la réunion du 24 mars au CRE Provence**

Présents : Emmanuel Di Costanzo, Andréa Pappaianni, Karine Lombardi-Barlatier,

Excusés : Thierry Chafer , Jean-Marie Farina, Océane Marietti,

Invitée excusée : Mélanie Lantéri,

Invité présent : Philippe Meyer,

Invitée absente : Claude Knoll .

- 1- Il est décidé de rédiger une demande auprès de Michèle Pfender, chargée des juges western à la FFE, pour demander la possibilité d'agréer des juges NBHA et NRHA en juges FFE et afin de permettre l'organisation d'épreuves FFE sur le lieu d'organisation d'épreuves NBHA et NRHA .Cette demande résulte de notre observation de voir peu de cavaliers de reining et de vitesse s'investir dans les concours FFE car souvent le sol n'est pas adapté à leur discipline.
- 2- Dans le même esprit, la commission apportera son soutien au courrier rédigé par Karine Lombardi-Barlatier au nom des pratiquants de Pôle Bending et Barrel Racing et demandant à la FFE pourquoi le choix du site de la Finale Nationale Western Amateur s'est porté sur une structure (Sermet Quarter Horses, Chézeuneuve (38)) qui ne dispose pas d'une carrière de vitesse digne de ce nom.
- 3- Toujours dans le même objectif de proposer un sol adéquat, notamment au moment des finales, la commission décide de différencier les sites d'organisation de la finale régionale et des finales départementales en fonction du reining et des épreuves de vitesse, les autres disciplines pouvant être organisées sans distinction avec ces disciplines.
- 4- Il est décidé de financer à 100% les formations continues de nos juges y compris les frais de déplacement associés.
- 5- Andréa Pappainani rappelle son attachement au respect des juges lors des concours et estime qu'ils sont trop sollicités par les cavaliers pour des demandes de compléments

d'explications sur les patterns. La commission lui apporte tout son soutien et rappelle qu'il revient au juge de définir son niveau de communication avec les concurrents.

- 6- Emmanuel Di Costanzo assumera dès le mois de mai l'animation de la page Facebook de la commission western et demande à chacun de lui transmettre photos, anecdotes, histoires pour débiter ce compte Face book.
  
- 7- Les nouveaux entrants à la commission sont Mélanie Lantéri , BPJEPS et enseignant au Coyote Girls Ranch de Fuveau (13) et Philippe Meyer , BPJEPS et enseignant au LN Horses de Sénas (13).
  
- 8- A mi- année, la commission décide de réorganiser son budget de **2700€** en fonction de la réalité des opérations effectuées selon :
  - Aide aux journées portes ouvertes : 4 x 150 € = 600 €  
Reste au LN Horses et Philippe Meyer de préciser sa date.
  - Aide aux organisateurs de concours inchangée , soit 1 000€ (pour rappel , le concours du 18 avril au Ranch de l'Étalon Blanc à Entraigues sur - la -Sorgue (84) est annulé).
  - Dotation Masters Provence Western de 500€.
  - Formation continue des juges amateurs pour 350 € (1 journée au tarif fédéral + frais de déplacement et de repas).
  - Reste 250€ à affecter d'ici à la fin d'année sachant qu'une réunion des présidents de commission Western à Lamotte Beuvron doit ,entre autre , être financée d'ici à fin juin.
  
- 9- La prochaine réunion de la commission est fixée en juin et établira son plan d'action ainsi que son budget pour l'année 2015/2016.

Pour la commission Western,

Le Président,

Emmanuel Di Costanzo